



**ARRÊTÉ N°2021-039**

**portant inscription au tableau d'avancement au grade de  
chargé d'études documentaires principal au titre de l'année 2021**

**La ministre de la transition écologique,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°98-188 du 19 mars 1998 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux corps de chargés d'études documentaires ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2020 fixant les taux de promotion dans le corps interministériel des chargés d'études documentaires au titre des années 2021 et 2022 ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTE, MCTRCT et MM en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2021 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir par tableau d'avancement au grade de chargé d'études documentaires principal au titre de l'année 2021 est fixé à 2.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les deux agents dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont inscrits au tableau d'avancement au grade de chargé d'études documentaires principal au titre de l'année 2021.

**Article 2:**

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 29 mars 2021

Pour la ministre et par délégation,

Annexe à l'arrêté 2021-039

**Tableau d'avancement au grade de chargé d'études documentaires principal  
au titre de l'année 2021**

<b>Civilité</b>	<b>Nom Prénom</b>	<b>Région</b>	<b>Service</b>
Mme	AYATA Katiba	syndicat	SYNDICAT
Mme	HERICHER Bénédicte	Ile-de-France	Ministère de la Justice Administration centrale